

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

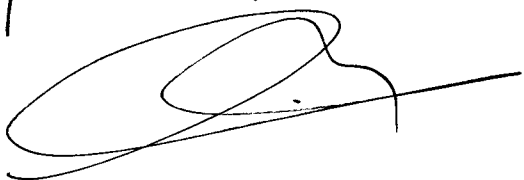
Numéro de gestion : 2005 B 00905 Numéro SIREN : 487 541 245 Nom ou dénomination : A LA BOLEE
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2020 sous le numéro de dépôt 7241

Designation de l'entreprise		A LA BOLEE		Neant ☐		
Adresse de l'entreprise		10 Place Pasteur 64100 BAYONNE				
SIRET		4 8 7 5 4 1 2 4 5 0 0 0 1 4				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le 3 0 0 9 2 0 1 9		
		Brut		Amortissements-Provisions		
				Net		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010	120 000	012	120 000
		Autres *	014	399	016	399
	Immobilitisations corporelles *		028	111 556	030	88 794
	Immobilitisations financieres * (1)		040	4 834	042	4 834
	Total I (5)		044	236 789	048	89 193
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	5 856	052	5 856
		Marchandises *	060		062	
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Creances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres * (3)	072	10 635	074	10 635
		Valeurs mobilières de placement	080	20 644	082	20 644
		Disponibilités	084	122 273	086	122 273
		Charges constatées d'avance *	092	704	094	704
Total II		096	160 112	098	160 112	
Total général (I + II)		110	396 900	112	307 707	
		PASSIF		Exercice N NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	8 000		
	Ecart de réévaluation		124			
	Réserve légale		126	800		
	Reserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131	142 304		
	Report à nouveau		134	77 629		
	Resultat de l'exercice		136	(6 646)		
	Provisions réglementées		140			
Total I		142	222 087			
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	3 482		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	36 387		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :		169	45 751		
	Produits constatés d'avance		174			
Total III		176	85 620			
Total général (I + II + III)		180	307 707			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financieres à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont creances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	1 015	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 NOT SD

Copie Certifiée conforme



②

COMPTÉ DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSD 2019

Formulaire obligatoire (article 902 septies N° du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		A LA BOLEE		Neant ☐			
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le 31/03/2019			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				200		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intra-communautaires	215		214	530 718		
		Services *		217		218			
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production stockée *				224				
	Production immobilisée *				226				
	Subventions d'exploitations reçues				230				
Autres produits				232	10 744				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	541 461		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234				
	Variation de stocks (marchandises) *				236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	144 550			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	(3 127)			
	Autres charges externes * :		dont crédit bail – mobilier		242	102 567			
	Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	2 803	244	7 446		
	Remunérations du personnel *				250	225 053			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	63 677			
	Dotations aux amortissements *				254	3 444			
	Dotations aux provisions				256				
	Autres charges :		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	2 449		
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	548 059		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(6 598)		
Produits financiers (III)		280	828	Charges financières (V)		294	234		
Produits exceptionnels (IV)						290	1 662		
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		317		300	2 303		
Impôt sur les bénéfices *		(VII)				306			
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	(6 646)		
B – RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	6 646		
Reintégrations	Remunérations et avantages personnels non déductibles *				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGD) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles *				322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cessions d'associés		247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	6 694		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 249 sexies D))	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				990					
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	JEL (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)		127	ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodécies)		991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990				
	ZFA (44. quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44. sexdecies)		992						
	Droit divers								
	Créance due au report en arrière du déficit		346			350	8 646		
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	354	8 598
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356				
	Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	372	8 598

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

FEL

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : A LA BOLEE										Néant ☐	
---	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------------------------------	--

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	000	120 000	002		001		006	120 000				
	Autres	010	399	012		011		010	399				
Immobilisations corporelles	Terrains	020		022		021		020					
	Constructions	030		032		031		030					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	040	48 230	042	8 030	041	7 603	040	48 657				
	Installations générales, agencements divers	050	42 866	052		051		050	42 866				
	Matériel de transport	060	4 500	062	4 208	061		060	8 708				
	Autres immobilisations corporelles	070	11 325	072		071		070	11 325				
	Immobilisations financières	080	4 834	082		081		080	4 834				
TOTAL		090	232 154	092	12 238	091	7 603	090	236 789				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	399	502		501		500	399		
	Terrains	510		512		511		510			
	Constructions	520		522		521		520			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	42 240	532	2 055	531	7 143	530	37 152		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	35 336	542	2 211	541		540	37 548		
	Matériel de transport	550	4 500	552	420	551		550	4 920		
	Autres immobilisations corporelles	560	8 417	562	758	561		560	9 175		
TOTAL		570	90 892	572	5 444	571	7 143	570	89 193		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à IFR, 12,8 % pour les entreprises à IIR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées vides de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
	MATERIELS DIVER										
	6	7	8	9	10						

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						5	19 % 6	15 % ou 12,8 % 7
1	7 603	7 143	460		(460)			
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	7 603 580	7 143 582	460 584	580	(460) 581	587	589
		Plus values taxables à 19 % 11	579	Régularisations	590	583	591	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 <i>terdecies</i>)							591	
TOTAL					596	(460) 585	597	599

LIAGE Experts-comptables janvier 2019

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210^F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

FL

RAPPORT DE GESTION

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019.

Chers Associés,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux dispositions légales et réglementaires, le rapport sur les opérations de **l'exercice clos le 30 septembre 2019**, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

L'ensemble des documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués ou ont été mis à votre disposition dans les délais impartis par la Loi.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Je vous précise tout d'abord que les états financiers qui sont présentés sont établis conformément aux prescriptions du plan comptable, notamment avec application des principes :

- de continuité de l'exploitation ;
- de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- d'indépendance des exercices ;

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Je vous précise que les comptes annuels de la société, soumis ainsi à votre approbation, ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'année précédente.

Le chiffre d'affaires de l'exercice arrêté par la société s'élève à 530 718 € HT.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 541 461 €

Les charges d'exploitation ont été les suivantes :

ACHATS DE MARCHANDISES HT	141 423
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	102 567
IMPOTS ET TAXES ET VERSEMENT ASSIMILES	7 746
FRAIS DE PERSONNEL	288 730
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	5 444
DOTATIONS AUX PROVISIONS	
AUTRES CHARGES	2 449

TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION **548 059 €**

Le résultat d'exploitation est NEGATIF de 6 598 €.

F.C.

Les autres éléments de la situation financière ressortent du bilan et des états financiers qui ont été joints à la convocation qui a été adressée.

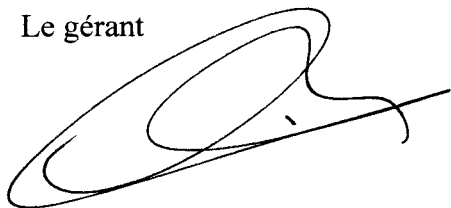
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le compte de résultat fait apparaître un déficit de (6 646) €, que nous vous proposons de répartir conformément aux statuts, comme il sera dit ci-après.

- la totalité au poste « Report à nouveau » soit 6 646 €

Bidart, le 23 mars 2020.

Le gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by a horizontal line and a small flourish.

SAS A LA BOLEE
Siège social : 10-11 Place Pasteur 64100 BAYONNE
R.C.S. Bayonne N° 487 241 245

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 mars 2020
--

L'an deux mille vingt,

Le 23 mars 2020,

A 20 heures

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la société A LA BOLEE s'est tenue au siège social sur convocation du Président.

Etaient présents :

La SARL BIBAY, représentée par M CAILLAUD Franck
Gérant 64210 BIDART

Propriétaire de	800 Actions
-----------------	-------------

Total	----- 800 Actions
-------	----------------------

Soit la totalité des actions correspondant au capital social.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019,
- Questions diverses
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2019,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion.

F.C

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 septembre 2019, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2019.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019 font apparaître un déficit de 6 646 € décide :

De l'affecter au compte report à nouveau le déficit de 6 646 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les Associés, donne quitus au Gérant, M. Franck CAILLAUD, pour l'administration de la Société.

QUATRIEME RESOLUTION

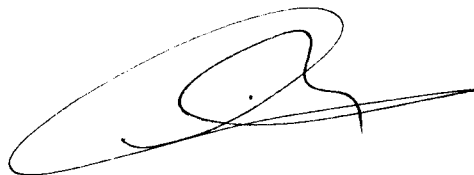
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés présents ou leur mandataire.

Le 23 mars 2020.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a horizontal line and a small flourish.